

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Master professionnel *Industries culturelles* *France-Italie*

*Un Master préparant aux métiers de la culture,
une passerelle professionnelle entre l'Italie et la France*



UFR Langues Littératures Cultures et Sociétés Etrangères
Département d'Études italiennes et roumaines

1-5, rue Censier

75005 Paris

01 45 87 41 41

01 45 87 42 70

www.dept-eir@univ-paris3.fr


UNIVERSITÉ
**SORBONNE
NOUVELLE**
PARIS 3

Membre fondateur de Sorbonne Paris Cité

La Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est, depuis quarante ans, spécialisée dans l'enseignement des langues et des cultures étrangères. Elle met ses compétences et ses formations au service du monde du travail, en valorisant les cursus professionnalisants.

Le Département d'Études italiennes et roumaines, héritier d'une longue tradition de l'enseignement de la langue et de la culture italienne, s'ouvre naturellement aux nouvelles perspectives concernant les industries culturelles.

Les partenariats opérationnels

En prise avec les mutations du secteur culturel, le Master pro *Industries culturelles France-Italie* constitue une plateforme d'échanges où étudiants, enseignants et professionnels œuvrent conjointement pour une formation de qualité adaptée aux attentes du monde de l'entreprise et aux besoins du marché du travail.

Au sein de ce Master sont montés des projets professionnels en lien avec des entreprises privées et des institutions publiques. La formation est assurée par des enseignants-chercheurs et des professionnels de la culture, du web et du tourisme.

Objectifs

- Délivrer une solide culture générale et former à une maîtrise spécifique des outils de gestion professionnelle.
- Former des cadres responsables, aptes à mettre en œuvre des projets culturels et touristiques liés à l'Italie en assurant la médiation culturelle entre les deux pays.

Les débouchés

Le Master *Industries culturelles France-Italie* forme aux métiers liés à l'articulation culture, arts, tourisme et numérique : gestion de lieux culturels, animation de festivals, organisation de réseaux ou de compagnies.

Il forme des acteurs culturels tels que :

- chefs de projet d'une opération ou d'un équipement culturel (associatif ou public)
- responsables ou chargés de mission de la politique culturelle d'une collectivité locale

- responsables du développement touristique et culturel d'un territoire
- concepteurs de produits touristiques
- médiateurs culturels
- chargés de production ou de diffusion
- responsables de services éducatifs (bibliothèques, musées, etc.)
- administrateurs d'une équipe artistique ou d'un événement culturel (festivals, salons, rétrospectives etc)

Une formation adaptée aux besoins du monde du travail

Trois axes sont privilégiés : la culture de l'Italie contemporaine, le numérique et le tourisme culturel.

- La **première année** permet d'acquérir une solide connaissance de la culture italienne contemporaine et une bonne maîtrise de la langue écrite et orale, adaptée aux outils de la communication des nouveaux médias :
 1. Patrimoine naturel et gestion du tourisme culturel.
 2. Culture italienne : arts, théâtre, cinéma, littérature.
 3. Pratiques de la traduction littéraire et technique avec ateliers de langue.
 4. Entraînement à la communication et aux techniques de rédaction en italien, français et anglais.
 5. Approche de la culture numérique et de ses applications dans le domaine de la culture et de la muséologie : Marketing digital, veille, benchmarking, initiation aux outils de publication web.
- La **deuxième année** est entièrement orientée vers la mise en situation et l'insertion professionnelles. Elle développe des compétences en matière de politique culturelle, de gestion du patrimoine et du tourisme italiens, et fournit des outils en Droit, Gestion et Management en matière de culture.

Le stage

Fortement conseillé en M1, il est obligatoire en M2 pour une durée minimale de trois mois (deuxième semestre de l'année). Il fait l'objet d'un rapport de stage et d'une évaluation.

L'équipe pédagogique

Des formateurs expérimentés accompagnent les étudiants dans leur formation et dans leurs projets professionnels.

Les enseignants du Département d'Études italiennes et roumaines mettent leurs compétences au service des futurs acteurs culturels afin de répondre aux besoins de l'industrie culturelle entre France et Italie.

Le stage, point fort du Master *Industries culturelles*, assure le lien entre la formation disciplinaire et l'expérience acquise.

Conditions de recrutement

Le recrutement a lieu sur dossier après une Licence en études italiennes, médiation culturelle, sciences humaines ou sociales.

Une bonne connaissance de l'italien est requise.. La connaissance de l'anglais sera appréciée.

La formation est ouverte en formation initiale et continue. L'équipe du Master accompagne les démarches des VAP et VAE.

Après examen du dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé, le candidat sera auditionné par un jury mixte (enseignants et professionnels).

Formation et modalités d'évaluation

La formation s'organise en quatre semestres. La première année prévoit de 15 à 20 heures hebdomadaires.

La seconde année prévoit de 10 à 15 heures par semaine au premier semestre et le stage au second semestre.

Le mode de contrôle des connaissances est le contrôle continu et l'assiduité est obligatoire.



Responsable de la formation

Béatrice Laroche (beatrice.laroche@univ-paris3.fr)